



Communiqué - Luxembourg - 7 mars 2022

Arendt nomme deux nouvelles Associées

Luxembourg, 7 mars 2022 - Arendt a le plaisir d'annoncer la nomination de deux nouvelles Associées. Lynn Alzin et Emmanuelle Mousel renforcent les équipes de droit bancaire, marché des capitaux et droit des assurances.

Ces nominations illustrent la volonté d'Arendt de poursuivre le renforcement d'axes stratégiques, permettant d'apporter à ses clients un conseil global sur l'ensemble des dimensions de leurs projets.

Lynn Alzin

Partner Bank Lending & Structured Finance | Capital Markets

Lynn Alzin est Associée au sein des départements *Bank Lending & Structured Finance* et *Capital Markets* d'Arendt & Medernach.

Elle assiste des banques, des entreprises d'investissement et autres professionnels du secteur financier, des prestataires de services de paiement, ainsi que des entreprises sur tous types de transaction de financement. Elle conseille également ses clients dans la mise en place de véhicules de titrisation régulés et non régulés, ainsi que l'émission d'instruments de dette.

Lynn a contribué à la forte croissance de ces départements. Son intention est de développer tout le secteur des financements, marché des capitaux et titrisation, tant à l'échelle nationale qu'internationale ; avec une certaine prédilection pour le développement du marché des financements de fonds.



« Le marché des financements de fonds est récent mais très prometteur. Il se développe en parallèle du marché des fonds non régulés au Luxembourg, qui ont connu une croissance constante depuis que les sociétés en commandite spéciale ont été introduits au Luxembourg. Nous avons également constaté un appétit pour ce type des financements par les banques luxembourgeoises. L'objectif est de faire du marché luxembourgeois un marché incontournable pour les financements de fonds, de faire du droit luxembourgeois un droit de référence en la matière et d'Arendt le cabinet de référence pour ce type de financement tant du côté prêteur que du côté emprunteur », précise Lynn.

Emmanuelle Mousel

Partner Banking & Financial Services | Insurance & Reinsurance Law

Emmanuelle Mousel est Associée au sein des départements *Banking & Financial Services* et *Insurance & Reinsurance Law* d'Arendt & Medernach.

Elle conseille des banques, des entreprises d'investissement et autres professionnels du secteur financier, des prestataires de services de paiement, ainsi que des entreprises, professionnels et intermédiaires en assurance et réassurance, sur des questions de droit réglementaire, civil, commercial et de l'insolvabilité. Emmanuelle assiste également les acteurs des secteurs financier et des assurances dans le contentieux devant les cours et tribunaux et dans le cadre d'enquêtes pénales et réglementaires.

Emmanuelle a pour objectif de renforcer l'expertise globale et transversale de l'étude en droit bancaire et des assurances, avec un accent particulier sur le contentieux financier.



« La complexité du cadre réglementaire dans lequel évoluent les acteurs des secteurs financier et des assurances ne cesse de croître, et il en va de même du risque de litige qui y est lié. Nos clients s'attendent ainsi à un conseil transversal, combinant tant la compréhension de l'ensemble des règles applicables, que l'analyse stratégique de leur potentiel et réalité de contentieux. Je suis ravie de venir conforter les compétences de l'étude dans ces domaines, qui sont absolument complémentaires », explique Emmanuelle.

[Veillez cliquer ici pour accéder à son profil en ligne \(en anglais\)_](#) | [Portrait en HD ici_](#)

Jean-Marc Ueberecken, Managing Partner, ajoute : « Arendt renforce son offre en écho aux développements réglementaires et aux besoins des clients. Expertes dans leurs domaines en pleine expansion, nos deux nouvelles Associées peuvent compter sur le soutien de l'ensemble des expertises d'Arendt et leur complémentarité. Lynn et Emmanuelle ont l'ambition requise pour relever les challenges d'aujourd'hui et obtenir les meilleurs résultats pour leurs clients. »

votre contact

Marie-Adélaïde Leclercq-Olhagaray

Head of Marketing and Communications

T +352 40 78 78 50 65

marie-adelaide.leclercq-olhagaray@arendt.com

about Arendt & Medernach

Arendt & Medernach is the leading independent business law firm in Luxembourg. The firm's international team of 380 legal professionals represents clients in all areas of Luxembourg business law, with representative offices in Hong Kong, London, New York and Paris. Our service to clients is differentiated by the end to end specialist advice we offer, covering all legal, regulatory, taxation and advisory aspects of doing business in Luxembourg.

about Arendt

We are lawyers, regulatory consultants, business advisors, corporate, tax and funds services experts.

We bridge the gap between legal advice and its implementation.

We adopt an integrated approach to solving your business issues.

We are Arendt - the leading legal, tax and business services firm in Luxembourg.



Arendt & Medernach SA
Registered with the Luxembourg Bar
RCS Luxembourg B 186371

[arendt.com](https://www.arendt.com)

41A avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
T +352 40 78 78 1

GDPR

I am informed that I can object to the processing of my personal data for marketing purposes at any time either by e-mail addressed to unsubscribe@arendt.com or by clicking [here](#).

[Update e-mails preferences](#) | [Forward this e-mail](#)